

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **39 (1903)**

Heft 24

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

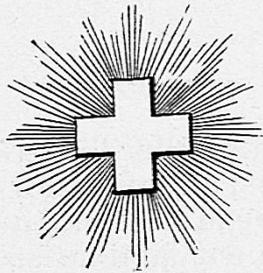
Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

XXXIX^{me} ANNÉE

N^o 24.



LAUSANNE

13 juin 1903.

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Eprouvez toutes choses et retenez
ce qui est bon.

SOMMAIRE : *Société suisse d'hygiène scolaire.* — *Lettre de Paris.* — *Pensées.* — *Chronique scolaire : Genève, Vaud, Valais, France, Allemagne.* — *Bibliographie.* — PARTIE PRATIQUE : *Lecture et élocution : Les premières pommes de terre.* — *Les narcisses aux Avants.* — *Dictées.* — *Récitation.* — *Arithmétique : Livret de 4.*

La suite de notre article « *Un siècle de vie scolaire vaudoise* » paraîtra dans le prochain numéro.

SOCIÉTÉ SUISSE D'HYGIÈNE SCOLAIRE

La Société suisse d'hygiène scolaire vient d'avoir à Schaffhouse sa quatrième réunion annuelle. Le nom même de cette jeune Société doit attirer sur elle l'attention bienveillante de tous ceux que préoccupe cette affaire capitale : la santé des enfants, et qui peuvent exercer une influence ou une action dans ce domaine.

Les questions qui ressortissent à l'hygiène scolaire sont complexes ; elles intéressent la physiologie, la pédagogie, l'art de l'architecte et de l'ingénieur, l'économie sociale, la philanthropie, les finances. Si elles sont étudiées à un seul point de vue, par des spécialistes, on risque d'arriver à des conclusions exagérées, et en tous cas d'une mise en pratique très difficile, sinon impossible. Si, au contraire, elles sont examinées sous leurs divers aspects par des hommes compétents délibérant en commun, elle se résoudre en des thèses qui seront un compromis avec les spécialistes, et se résumeront en des principes qui, tout en étant scientifiques, auront bien des chances d'être réalisables.

Jusqu'à présent les questions d'hygiène scolaire étaient considérées au point de vue local, souvent sans une connaissance suffisante des expériences faites ailleurs. Que de peines perdues et que d'argent mal employé ! On avait cependant le sentiment que cet isolement était fâcheux, et les administrations scolaires des principales villes suisses recevaient fréquemment des demandes de renseignements sur les expériences qu'elles avaient faites et sur tel ou tel point de leur organisation.

Il était indispensable d'éveiller l'intérêt pour les questions d'hygiène scolaire et d'attirer l'attention sur les vérités que cette nouvelle science révèle et sur la nécessité qu'instituteurs d'une part et médecins d'autre part soient familiarisés, plus que ce n'est le cas actuellement, avec ces questions spéciales.

Si nous entrons dans le détail, que d'études à faire ! Maisons d'école : situation, orientation, lumière naturelle et lumière artificielle, directe ou indirecte, chauffage et ventilation, cabinets, douches, salles de gymnastique et salles de jeux, mobilier ; hygiène de l'enseignement : horaires, nombre de leçons, équilibre entre le travail intellectuel et le travail physique, récréations, tenue du corps, jeux scolaires ; maladies scolaires : scoliose, affections des yeux et des oreilles, mesures propres à empêcher la propagation d'épidémies par l'école, surveillance sanitaire des écoles, examen médical des élèves ; institutions de bienfaisance en faveur des enfants : cantines scolaires, crèches, classes gardiennes, colonies de vacances, soins des enfants anormaux.

C'est M. le Dr Schmid, directeur du Bureau sanitaire fédéral, une autorité en la matière, qui prit avec M. F. Zollinger, secrétaire du Département de l'instruction publique de Zurich, l'initiative de la fondation de la Société suisse d'hygiène scolaire. Il en fut nommé président dès le début, choix excellent justifié par un succès incontestable.

Quels sont les moyens qu'on décida d'employer pour réaliser le programme et mener à bien les études nécessaires ? En premier lieu, ce sont les assemblées de la Société, qui chaque année plante sa tente dans une autre région de notre pays. Dans ses séances elle entend et discute des rapports sur des questions variées. Voici les principaux sujets traités jusqu'à présent.

A Berne, le médecin des écoles (Dr Müller de Zurich et Dr Bourquin de la Chaux-de-Fonds) ; à Zurich, l'enfance en péril moral (Dr Girard de Berne) ; les exigences de l'hygiène dans l'élaboration du tableau des leçons (recteur Dr Werder de Bâle) ; les nouveaux bâtiments d'école de Zurich (A. Geiser, architecte de la ville) ; les colonies de vacances (pasteur Bion de Zurich, et directeur Clerc de la Chaux-de-Fonds) ; à Lausanne, la scoliose scolaire (Drs Combe, Weith et Scholder de Lausanne) ; l'heure d'ouverture de l'école du matin (Dr Schmuziger d'Aarau) ; l'hygiène de la voix (Henzmann de Berne et Dr Wyss de Genève) ; l'enseignement de l'écriture au point de vue hygiénique et pédagogique (Dr Dufour, Otth, professeur, de Lausanne et Schulthess de Zurich) ; à Bâle, la lutte à l'école contre les maladies épidémiques (Dr Burckhardt de Bâle et Dr Bourquin de la Chaux-de-Fonds) ; les nouveaux bâtiment d'école de Bâle (conseiller d'Etat Reese) ; l'examen des yeux à l'école publique (Dr Siegrist de Bâle et Dr Steiger de Zurich) ; les institutions de bienfaisance en faveur de la jeunesse des écoles de Bâle (inspecteur Fäh) ; à Schaffhouse, cette année, les bains scolaires (ingénieur Linecke à Zurich, Dr Ost de Berne, inspecteur Tuchschnid de Bâle.

Dr Spengler de Lausanne, Wanner-Müller de Schaffhouse) ; l'examen des oreilles à l'école publique (Dr Laubi de Zurich et Dr Schätzel de la Chaux-de-Fonds) ; le tableau des leçons à l'école secondaire (recteur Dr Keller de Winterthour et professeur Meister de Schaffhouse).

Cette liste suffit à prouver la richesse du champ d'études. Les travaux lus aux séances et les discussions qu'ils provoquent sont publiés dans les *Annales*.

Berne et Zurich avaient préparé des expositions très intéressantes et des professeurs connus avaient bien voulu se charger de démonstrations diverses entre lesquelles on avait l'embarras de choisir. En outre, les réunions de la Société sont une précieuse occasion de voir ce qui se fait et ce qui existe ailleurs. Le comité local d'organisation fait un programme qui occupe utilement les loisirs. A Schaffhouse, nous avons consacré une demi-journée à une excursion à Glarisegg, près Steckborn, où se trouve le *Landerziehungsheim* (maison d'éducation à la campagne) de MM. Frei et Zuberbühler. C'est en Suisse le seul pensionnat fondé sur le modèle de la *New-School* d'Abbotsholme, imité en Allemagne à Ilseburg dans le Harz et à Haubinda en Thuringe, en France à l'école des Roches de M. Demolins. Les honneurs nous ont été faits par les deux directeurs avec une courtoisie hospitalière et un enthousiasme convaincu pour leur cause, et par M^{me} Frei, une Romande transplantée, avec une bonne grâce dont les Welsches ont eu le privilège enviable.

On comprend aisément le bien qui doit résulter de la réunion d'hommes de professions et de tendances diverses qui ont un but commun. Les pédagogues n'ont pas souvent l'occasion de discuter de leurs affaires avec d'autres personnes que des collègues. La Société d'hygiène leur prouve qu'ils ne sont pas seuls à se préoccuper de l'école, et qu'ils peuvent compter sur l'appui d'hommes compétents et dévoués, jouissant d'une certaine influence dans les conseils. C'est même un réconfortant spectacle et dont nous pouvons témoigner quelque fierté, que celui de tous ces hommes, membres de gouvernements, instituteurs, pasteurs, médecins, ingénieurs, architectes, négociants, accourus de toutes parts pour mettre en commun les résultats de leurs études, de leurs recherches, de leurs expériences, à cette seule fin que des enfants qu'ils ne connaissent pas, qu'ils n'ont jamais vus et ne verront jamais, trouvent à l'école des conditions de bien-être qu'eux-mêmes n'ont pas eues.

L'activité bienfaisante de nos écoles ne pourrait que gagner à ce que beaucoup de maîtres primaires et secondaires et beaucoup de membres de commissions d'écoles fussent au courant des travaux de la Société d'hygiène scolaire. Il n'est pas nécessaire pour cela qu'ils s'en fassent personnellement recevoir membres. Il suffit que la commission des écoles ou une autre autorité locale soit membre collectif de la Société. Ce titre coûte une cotisation annuelle de vingt

francs, mais il donne droit à deux exemplaires des *Annales*, à cinq exemplaires au moins du Bulletin que la Société publie depuis cette année, et à l'envoi aux assemblées de deux délégués qui jouissent d'une réduction de prix sur les billets de chemins de fer. Nos communes elles-mêmes, qui mettent leur orgueil dans leurs maisons d'école, auraient tout avantage à profiter des travaux désintéressés de la Société d'hygiène.

Cette Société, qui continuera à limiter son activité à l'hygiène dans les écoles, est trop peu connue encore dans la Suisse romande. De 600 membres qu'elle compte en Suisse, Genève en a 22, dont 2 collectifs, Vaud 25, dont 2 collectifs, Neuchâtel 17, dont 3 collectifs. Sept membres collectifs pour la Suisse romande, c'est évidemment trop peu. Les prochaines séances auront lieu à Berne, à Lucerne, et dans trois ans à Neuchâtel. Nous espérons que quand la Société reviendra siéger dans la Suisse romande, elle y jouira de la même sympathie que maintenant déjà dans la Suisse allemande.

Voilà qu'au lieu de faire le compte rendu de l'intéressante réunion de Schaffhouse, comme nous en avions l'intention, nous nous sommes laissé entraîner à faire de la réclame pour la Société elle-même. Nous ne le regrettons pas, car c'est plus utile. Les *Annales* ne tarderont pas à permettre à chacun de connaître les résultats acquis dans la ville du Rhin. Nous serions heureux si notre article contribuait à diriger l'attention des commissions d'écoles sur la Société suisse d'hygiène scolaire et à leur faire comprendre l'utilité qu'elles ont à en faire partie.

Nous ne voulons pourtant pas terminer avant d'avoir rempli deux devoirs. Le premier, c'est de féliciter les rapporteurs et les orateurs de la dignité bienveillante avec laquelle ils ont discuté les questions à l'ordre du jour; nous avons pris à Schaffhouse une bonne leçon d'*objectivité*. Notre second devoir, c'est d'exprimer nos chaleureux remerciements à nos concitoyens de Schaffhouse, qui nous ont reçus avec une cordialité empressée à laquelle nous avons été personnellement très sensible, et qui ont su organiser notre trop court séjour dans leur charmante ville, si pleine de caractère, de telle façon que nous garderons tous du pays et des habitants le meilleur et le plus durable souvenir.

Ed. CLERC.

P. S. Le Comité de la Société suisse d'hygiène scolaire se compose de MM. Dr Fr. Schmid, à Berne, président; Dr Combe, professeur à Lausanne, vice-président; Fr. Zollinger, secrétaire du Département de l'instruction publique à Zurich, secrétaire; Dr G. Sandoz, à Neuchâtel, secrétaire; E. Ducloux, conseiller communal à Lucerne, caissier; A. Geiser, architecte de la ville de Zurich et X. Wetterwald, inspecteur scolaire à Bâle, assesseurs.

LIVRES NOUVEAUX

Nous rappelons à Mesdames les institutrices que la souscription pour le *Manuel de coupe et confection de lingerie*, de Mesdames Picker et Cousin, sera irrévocablement close le 15 juin.

LETTRE DE PARIS

Je grouperai dans cette lettre et dans la suivante un certain nombre de faits secondaires, mais non dépourvus de signification et pouvant très bien servir à caractériser la vie pédagogique actuelle de ce pays.

A mentionner d'abord la continuation sur un ton assez vif de cette querelle des « directeurs et adjoints », qui a pris naissance dans le courant de l'année 1901, qu'ont avivée en 1902 les élections aux conseils départementaux de l'enseignement primaire, et qui vient d'être portée devant le grand public par la presse quotidienne, après avoir fourni à nos journaux scolaires une copie plus abondante que variée. Le personnel de nos grandes écoles urbaines est, à l'heure présente, assez profondément divisé. Tout un parti d'opposition s'est formé parmi les instituteurs titulaires adjoints, qui crie sus, non pas à la personne des directeurs, mais à leur titre et à leur fonction. La cause de cette levée de boucliers, de cette révolte, comme on m'a dit, des « plébéiens » contre les « patriciens » ? Il y en a plusieurs et d'assez différentes. En premier lieu, le très long temps — quinze à vingt années en moyenne — que les adjoints des grandes villes ont à passer dans leur situation subalterne avant de pouvoir s'élever au poste de directeur. Et même, pour beaucoup, ce très long temps est destiné à n'avoir pas de terme, le petit nombre des postes de ce genre ne permettant pas que toutes les ambitions légitimes puissent être satisfaites. De là, des amertumes, des colères mêmes qui ne sont en soi que trop justifiées. — Mettons ensuite un certain sentiment égalitaire développé par la diffusion des doctrines socialistes dans le monde de l'enseignement. La question d'avancement mise à part, plus d'un pense à tort ou à raison, que les choses iraient tout aussi bien et même mieux si la partie indispensable du rôle des directeurs était exercée tour à tour par chacun des maîtres de l'école, les choses les plus importantes en matière de discipline et d'administration interne étant réglées par un conseil des instituteurs. — Il y a aussi, chez les adjoints d'âge mûr, un très noble souci de leur dignité personnelle et une conscience de leur valeur propre qui ne sauraient s'accommoder avec l'esprit autoritaire et le despotisme pédagogique dont on fait grief à tel ou tel directeur en particulier. Question de personnes, toujours très délicate à juger, et qui jette la note aigre dans le débat. — Enfin j'ai pu noter chez quelques tout jeunes maîtres une disposition frondeuse et une impatience de toute autorité, même fondée sur les services, l'expérience et le savoir, qui sont assez ordinairement la gourme de cet âge, et auxquelles il n'y a pas lieu, je pense, de faire autrement attention.

L'attaque est menée sous forme d'articles de journaux, de réquisitoires oraux prononcés dans des réunions, voire de factums distribués de la main à la main. Les directeurs et leurs partisans ripostent, la presse pédagogique étant également hospitalière aux deux partis. Ceux qui voudraient maintenir l'institution actuelle, tout en donnant quelque satisfaction à ses adversaires, proposent des réformes, dont les principales seraient, d'une part, la suppression du terme d'adjoint, et, d'autre part, l'établissement de règles pour le choix des directeurs qui offriraient une garantie indubitable d'impartialité et d'équité et donneraient aux élus une haute autorité morale. — L'administration, elle, assiste muette au conflit, un peu inquiète, peut-être, à la pensée que les écoles, s'il se prolongeait et s'aggravait davantage, ne manqueraient pas d'en souffrir.

Les congrès sont devenus, depuis peu, la principale, ou tout au moins la plus apparente et la plus imposante forme de la collaboration intellectuelle. Ils ont la vogue en matière pédagogique comme en toute autre.

La Ligue française de l'enseignement vient de tenir le sien — le vingt-troisième — à Tunis. Grande affluence et grand succès, nous dit-on, malgré l'éloignement

de la métropole. Les sujets qui ont été mis en discussion avaient trait : 1^o à certains vœux présentés au Conseil Général de la Ligue et retenus par lui (par exemple sur *l'antialcoolisme* et sur la *simplification de l'orthographe*) ; 2^o à l'organisation de *l'enseignement colonial* ; 3^o à *l'enseignement professionnel et agricole*. — Il vous agréera peut-être de savoir que, pour ce dernier ordre de questions, qui est d'intérêt universel, l'assemblée a fait un accueil favorable aux *desiderata* suivants rédigés par la commission préparatoire :

« Que le Parlement étudie la création d'un *enseignement national professionnel* alliant dans une juste mesure la culture générale à la préparation proprement professionnelle (administrations publiques, agriculture, industrie, commerce, professions maritimes) destiné à donner satisfaction aux divers besoins auxquels essaient de répondre actuellement les écoles primaires supérieures, les écoles pratiques de commerce et d'industrie, les écoles pratiques d'agriculture ;

« Que cet *enseignement national professionnel* soit soumis à une direction unique.

« Que l'instruction des adultes (professionnelle, agricole, industrielle, commerciale ou générale) soit obligatoire ;

« Que des cours professionnels (agricoles, industriels ou commerciaux) soient créés partout où il en est besoin, soit par les municipalités, les chambres syndicales, les Associations d'enseignement, etc. ; que l'Etat encourage et subventionne ces cours ; que, dans l'enseignement, la pratique soit unie à la théorie ; que les cours pratiques soient autant que possible confiés à des hommes de métier ;

« Que l'Etat organise un service de direction et de préparation pour les professeurs chargés des cours professionnels. »

A leur tour, les *Amicales* d'Instituteurs et d'Institutrices préparent le leur, qui se réunira à Marseille et qui, préoccupé à la fois des intérêts des maîtres et de ceux de l'enseignement, délibérera tour à tour sur *l'indemnité de résidence*, sur *la mutualité* et sur *l'enseignement de la composition française*. De toutes parts, les associations participantes élaborent des rapports et font choix de délégués. J'ai assisté aux réunions de la Société amicale des anciens élèves de l'Ecole normale d'Auteuil, et je vous suis garant du sérieux avec lequel les sujets ci-dessus y ont été étudiés.

Enfin la jeune *Ligue des médecins et des familles pour l'amélioration de l'hygiène physique et intellectuelle dans les écoles* (je vous ai signalé sa naissance il y a environ un an) organise un *congrès d'hygiène scolaire* qui se tiendra le 1^{er} novembre à Paris. Des rapports y seront faits sur les questions suivantes :

1^o Inspection médicale des écoles primaires ;

2^o Rôle du médecin scolaire ;

3^o Durée et répartition des heures de travail pour les écoliers des différents âges : a) dans l'internat ; b) dans l'externat ;

4^o Valeur comparée du travail scolaire dans la matinée et dans l'après-midi. — Repos prolongé de l'après-midi.

Voilà un beau stimulant pour les *paidologues*, comme disent nos confrères belges, et un champ intéressant ouvert à leurs investigations. H. MOSSIER.

Soyez le maître de votre volonté et l'esclave de votre conscience.

Marie EBNER-ESCHENBACH.

Pour être heureux il faut travailler à une œuvre qui nous dépasse, car c'est bien peu de chose que de travailler exclusivement pour soi.

Si vous êtes heureux et pleins de courage, c'est que vous travaillez pour l'avenir. Jules PAYOT.

CHRONIQUE SCOLAIRE

GENEVE. — La séance tenue le 26 mars dernier par la *Société pédagogique genevoise* a été remplie par deux communications fort intéressantes, l'une de M^{lle} Lack sur les classes d'élèves anormaux, l'autre de M. Ed. Claparède, sur l'importance de l'activité musculaire pour le développement des fonctions intellectuelles. La première, en particulier, a donné lieu à une longue et sérieuse discussion.

M^{lle} Lack, qui dirige elle-même, avec une maîtrise et un dévouement auxquels chacun rend hommage, une classe spéciale d'anormaux, avait été vivement intéressée par la lecture d'un ouvrage du Dr Demoor, médecin adjoint à l'Ecole d'enseignement spécial de Bruxelles, sur les *Fondements scientifiques de l'Education*, ouvrage dans lequel l'auteur, après une étude approfondie du système nerveux et à la suite de nombreuses expériences qu'il a faites pendant sept ans en occupant le poste d'instituteur primaire, arrive aux conclusions suivantes : a) le système nerveux a un puissant pouvoir d'adaptation dont il faut tirer parti pour contrebalancer l'influence de l'hérédité ; b) l'école doit trouver un système d'éducation propre à servir d'aliment à ce pouvoir d'adaptation. Le Dr Demoor ayant constaté que l'activité musculaire est nécessaire à l'exercice intellectuel, qu'elle développe la cellule nerveuse en provoquant la croissance de ses prolongements et la multiplication de ses ramifications, prit ces principes comme base des méthodes employées dans l'Ecole d'enseignement spécial de Bruxelles. Aussi M^{lle} Lack résolut-elle de visiter cet établissement. Elle est revenue de son voyage vraiment émerveillée des résultats obtenus et a bien voulu communiquer ses observations à la Société pédagogique genevoise.

Dans le programme de l'Ecole spéciale de Bruxelles, la plus large place est accordée aux branches qui contribuent au développement physique : gymnastique et travaux manuels. La gymnastique eurythmique ou gymnastique avec musique est considérée comme l'exercice le plus avantageux pour discipliner les enfants et développer chez eux l'attention. Parmi les occupations manuelles, le pliage, le cartonnage, le coloriage, le dessin, le modelage donnent les meilleurs résultats ; de même, l'emploi de la lampe à projections pour l'enseignement de la langue maternelle, de la géographie et de l'histoire, rend de très grands services. Des précautions spéciales sont prises pour assurer une propreté minutieuse des enfants. L'Ecole se compose de plusieurs classes dans lesquelles les élèves sont répartis suivant leur degré d'avancement et leur caractère psychique. L'attribution des enfants aux différentes classes est faite par les maîtres, sur le préavis des médecins attachés à l'établissement. A leur sortie de l'école, les élèves sont confiés à une « Société de patronage » qui les place chez des patrons et les surveille jusqu'à ce qu'ils soient en état de gagner leur vie. Après avoir visité l'Ecole spéciale de Bruxelles, M^{lle} Lack souhaite ardemment la création d'un établissement semblable à Genève.

Dans la discussion qui a suivi cette communication, tous ceux des membres de la Société qui ont pris la parole ont appuyé l'idée émise en terminant par M^{lle} Lack, et ont demandé qu'un classement soit opéré dans la clientèle des classes d'anormaux. M. *Mittendorf*, en particulier, a été frappé en visitant ces classes à Genève du dévouement qu'apportent à leur tâche les fonctionnaires chargés de ce difficile enseignement. Si les résultats ne répondent pas toujours à leurs efforts, cela provient du fait que leurs classes sont composées d'éléments différents, auxquels il est impossible d'appliquer un même régime. Il faudrait établir une institution spéciale — et non pas des classes disséminées — dans laquelle les anormaux seraient classés suivant leur degré d'aptitudes, leur état spécial de dégénérescence. M. *Reymann* pense que nous aurions moins d'arriérés

en rétablissant les passages semestriels d'un degré à l'autre de l'école primaire, ou bien en séparant, dans une même année, les enfants en classes de forts, de moyens et de faibles, avec programmes spéciaux. Chaque maître tiendrait successivement ces différentes classes, par voie de rotation. La discussion a été close par le vote de la résolution suivante, qui a été proposée par M. le président *Lucien Baatord* et adoptée à l'unanimité : « La Société pédagogique genevoise recommande à l'attention du Département le projet de M^{lle} Lack tendant à créer une institution spéciale pour les enfants anormaux. L'admission dans cet établissement n'aurait lieu qu'à la suite d'un examen pédagogique et médical. »

La communication de M. *Claparède*, privat-docent à l'université et auteur d'un ouvrage récent sur *l'Association des idées*, qui a été très remarqué dans le monde savant et que la Faculté des Lettres de Genève a couronné — se liait directement à la précédente, puisqu'elle avait trait à l'influence de l'activité musculaire sur le travail intellectuel. L'auteur a cité, avec schémas à l'appui, des expériences faites par un médecin américain, et qui apportent des éclaircissements notoires sur les localisations cérébrales des différentes sensations : centre visuel, auditif, centre de la lecture, etc. Dans l'une des expériences, le travail musculaire a rendu l'attention plus intense. D'autres ont prouvé que l'acuité du sens de l'attention est plus grande chez les saltimbanques et les hercules de foire que chez les étudiants et les professeurs. Sur les effets de la gymnastique, les expériences systématiques manquent encore; on ne peut dire, en particulier, s'il vaut mieux placer la leçon de gymnastique au début ou à la fin de la journée d'enseignement; les Allemands estiment que, placée au début, elle peut fatiguer le cerveau. Toutefois, la gymnastique a, incontestablement, des effets très salutaires sur le développement intellectuel. M. Claparède croit, en particulier, que la gymnastique eurythmique a une grande importance au point de vue pédagogique; elle discipline l'esprit, aide la mémoire et exerce une action stimulante.

Avant la clôture de cette séance très nourrie, M^{lle} *Métral* a fait part d'une observation utile à mentionner. Parlant de la nécessité d'habituer les élèves à la douceur, de lutter contre leurs tendances à la brutalité et à la cruauté, elle a recommandé à ses collègues de la campagne la création de petites sociétés d'enfants pour la protection des animaux. Un essai, fait à Hermance, a donné d'excellents résultats et a vivement intéressé les élèves. R.

VAUD. — Conférences de district. — Nos dernières conférences de district ont été très animées. Celle d'Orbe s'est réunie à Baulmes, cette année; elle a été l'objet d'une charmante réception faite par les autorités communales de ce village.

La question des examens de recrues a été étudiée avec beaucoup d'intérêt. On se sentait en présence d'un objet de discussion d'une importance capitale pour l'avenir de nos écoles. En général, les membres du corps enseignant semblent d'accord pour demander la simplification de ces examens ou même leur suppression. On ne peut les considérer comme donnant une norme exacte de l'instruction des cantons. Cet examen doit-il être fait, comme on l'a demandé, à l'âge de 15 ou 16 ans? Question importante qui mérite d'être attentivement examinée; pour nous, nous répondrons franchement par la négative.

La fondation des *écoles primaires supérieures* est désirable dans notre canton; elles élèveront certainement le niveau intellectuel de notre peuple et contribueront à former une élite d'hommes instruits dans chacun de nos villages. On leur donnera un caractère nettement agricole ou industriel, suivant les localités.

Les quelques collègues, trop peu nombreux, hélas! qui ont bien voulu nous donner des nouvelles de leurs districts, ce dont nous les remercions bien vivement, nous disent que le sujet traitant *l'éducation de la jeune fille* n'a pas provoqué un débat bien nourri. Les institutrices chargées de présenter un rapport sur cet objet, que nous croyons très important, feront bien de se renseigner sur ce

qui se fait dans ce domaine, en France, à l'heure actuelle. Il y a, dans ce pays, un très beau mouvement en faveur de l'école complémentaire pour jeunes filles, comme pour jeunes gens ; il mérite d'être connu.

Quelques membres du corps enseignant primaire ont profité des conférences pour s'écrier, à propos de notre demande d'augmentation du traitement : « Anne ! ma sœur Anne, ne vois-tu rien venir ? » Espérons qu'avant peu de bonnes nouvelles viendront les tranquilliser et les reconforter.

Plusieurs conférences ont demandé au Département de l'Instruction publique et des Cultes de convoquer à nouveau, l'automne prochain, les régents et régentes afin de discuter encore une fois les questions qui leur étaient soumises en mai dernier.

Il est tout à fait impossible, en quelques-heures, d'étudier sérieusement trois sujets aussi importants que ceux dont nous venons de parler. A peu près partout, des commissions ou des rapporteurs ont été désignés et il importe que ceux-ci puissent présenter leurs travaux avant l'hiver prochain, afin que les vœux des conférences soient transmis aux rapporteurs généraux du Congrès de Neuchâtel, en temps opportun. Nous espérons que M. le chef du Département voudra bien accueillir favorablement la demande qui lui a été présentée.

La question des conférences de cercle mérite aussi d'attirer sa bienveillante attention. Pour faire œuvre utile dans nos assemblées annuelles de district, il est indispensable que les questions qui nous sont soumises aient déjà été étudiées dans les conférences de cercle. Dans celles-ci, chacun peut facilement émettre ses idées, les développer avec plus de facilité. Des collègues sont ensuite chargés de préparer un rapport et l'on arrive aux conférences de district avec une connaissance plus complète des objets à l'étude et une base sérieuse de discussion. Avec la manière actuelle de procéder, il n'en est pas ainsi.

Nous croyons donc que l'on devrait profiter de la revision de la loi sur l'Instruction publique pour réorganiser les conférences de cercle dont l'utilité est incontestable.

Ernest SAVARY.

— Le Comité de la *Société vaudoise des maîtres secondaires* a décidé de renvoyer à l'automne la réunion annuelle, qui devait avoir lieu à Lausanne les 3 et 4 juillet.

VALAIS. — Depuis bien des mois, les nouvelles du Valais n'encombrent point les pages de l'*Educateur*. Cependant nos amis voudront bien ne pas mal juger de la petite section valaisanne, toujours cordialement attachée au faisceau romand, ni accuser le soussigné de négligence, car si, durant certaines périodes de temps assez longues, il ne donne signe de vie, c'est que les matières intéressantes et de quelque importance lui manquent et qu'il se reprocherait d'abuser de la patience des lecteurs et d'occuper le journal par des bagatelles.

— **Ecoles normales.** M. Laurent Rey, chef du Département de l'Instruction publique et notre Grand Conseil viennent de faire de bonne besogne en augmentant d'une année la durée des cours des écoles normales. Cette augmentation, votée en premier débat par l'assemblée législative, est appelée à produire beaucoup de bons fruits pour notre cher canton du Valais. Elle permettra d'augmenter sensiblement la somme des connaissances scientifiques et professionnelles des futurs membres du corps enseignant ; elle permettra aussi de leur assurer une formation pratique plus complète, car on ne doute pas que M. Rey ne veuille doter au plus tôt les écoles normales d'une bonne école pratique d'application, condition indispensable et couronnement de bonnes écoles normales.

— **Professeurs et régents.** M. le député de Lavallaz a émis le vœu, en Grand Conseil, que les maîtres étrangers, soit les Frères de Marie, soient remplacés par des professeurs et des régents du canton. Bien que ce ne soit là qu'un vœu, alors qu'il eût fallu une demande formelle et catégorique, M. de Lavallaz a

mérité, par cet acte, les félicitations de tous les maîtres valaisans et de tous les cœurs sincèrement patriotiques.

En présence des dépenses considérables que l'augmentation des traitements du personnel enseignant et de la durée des cours des écoles normales vont entraîner, espérons que des réformes sérieuses, dans les principes de l'enseignement, s'accompliront prochainement dans le sens de la pédagogie rationnelle et scientifique. Le fruit des nouveaux sacrifices que notre peuple s'impose est à ce prix.

Alph. MICHAUD.

FRANCE. — Un comité d'action vient de se constituer à Paris, sous le patronage de MM. Ferdinand Buisson, Compayré, Foncin, Jules Payot, etc., pour organiser une excursion des membres de l'enseignement primaire français en Suisse.

Les participants partiront de Paris le 5 septembre, seront à Genève le 6; à Montreux, Lausanne, Yverdon et Berne le 7; le 8 à Thoune, Interlaken et Lauterbrunnen; le 9, à la petite Scheidegg, le 10, à Neuchâtel.

Le prix du voyage, tout compris, est de 160 fr.

Les participants iront visiter à Yverdon l'« Institut Pestalozzi » : ils s'arrêteront une heure et demie à Lausanne, « chef-lieu d'Académie » et une demi-journée à Genève, « ville d'Université ».

Cette excursion marquera le début des grandes excursions pédagogiques en Europe. Les instituteurs français chercheront à se rendre compte des méthodes de leurs voisins; le voyage comprendra des réunions du soir où ils demanderont à leurs camarades de l'Helvétie de fraterniser et d'échanger des idées avec eux.

En même temps, les organisateurs essaieront de provoquer la constitution d'un comité international d'études pédagogiques en Suisse, à Berne, Neuchâtel ou Genève, qui établirait des liens entre tous les instituteurs d'Europe, aurait une assemblée générale tous les ans, régulariserait le marché du travail scolaire, assurerait le placement et l'échange des forces pédagogiques, etc.

Les membres du comité d'action (6, Impasse des Provençaux, Paris) sont : MM. Bidart, E. Briat, Buisson, Delagrave, Didier, M^{me} Dupin, Dupin, M^{me} Fauquet, Fauquet, Gouffé, Lepoivre, Dr Papillault, Poujol, Rotival.

Tout cela est très bien, et d'avance nous souhaitons une cordiale bienvenue à nos amis français; mais voilà qui va mettre les autorités yverdonnoises dans un cruel embarras : montrer l'« Institut Pestalozzi ! » Et puis comment les Lausannois pourront-ils faire voir, en une heure et demie, les multiples institutions scolaires de leur « chef-lieu d'Académie » ?

En outre, nous ne voyons pas très bien comment ces Messieurs pourront être à Genève le 6; à Montreux, Lausanne, Yverdon et Berne le 7, etc., et, entre temps, échanger leurs idées avec « les camarades d'Helvétie ».

Allons ! Il y a encore une *Suisse inconnue* !

(La Réd.)

ALLEMAGNE. — L'empire allemand est à la veille des élections au *Reichstag*. Parmi les candidats, il y a 21 instituteurs : 9 progressistes, 5 nationaux-libéraux, 3 antisémites, 2 démocrates-socialistes, 1 du parti du Centre et 1 du parti Guelfe.

Zwölfhundert der gebräuchlichsten französischen Sprichwörter, nebst Verdeutschung und Erklärung, von W. Rübenkamp. Zürich, César Schmidt, éditeur.

Prix : 2 M. 40.

C'est là une riche collection qui donne : a) la traduction littérale du proverbe en allemand; b) l'explication nécessaire; c) la forme allemande qui correspond le mieux au proverbe français; d) les proverbes semblables. Ouvrage à recommander vivement à tous les professeurs de français en pays allemand et d'Allemagne en pays français.

PARTIE PRATIQUE

LECTURE ET ÉLOCUTION

Degré intermédiaire.

Les premières pommes de terre en Alsace.

(Livre de lecture Dupraz et Bonjour, p. 61.)

I. Dans la grande salle, autour de la table, se trouvait une quantité de monde. Maître Jean, au milieu d'eux, leur montrait un sac rempli de grasses pelures grises, disant que ces pelures venaient du Hanovre, qu'elles produisaient des racines excellentes en si grand nombre que les gens du pays en avaient de quoi manger toute l'année. Il les engageait à en planter, leur prédisant qu'on ne reverrait plus la famine dans le pays.

Les autres prenaient de ces pelures dans leur main, ils les regardaient, ils les sentaient et puis il les remettaient dans le sac, riant en dessous comme pour dire : « A-t-on jamais vu planter des pelures ! C'est contraire au bon sens ! » Tout cela n'empêcha pas maître Jean de retourner son enclos derrière l'auberge, de le bien fumer et d'y planter les pelures du Hanovre.

II. Un matin, entre quatre et cinq heures, au commencement de juin, je descendais la rue, comme à l'ordinaire, pour fourrager les bêtes et les conduire à la pâture. Il était tombé beaucoup de rosée pendant la nuit ; le jour se levait rouge et chaud. En passant près de l'enclos, avant de frapper à la porte, je regarde par dessus le mur et qu'est-ce que je vois ? A droite, à gauche, des touffes de feuilles verdâtres qui s'élèvent partout : la rosée avait amolli la terre, les germes sortaient par milliers.

En juillet, l'enclos de maître Jean se voyait comme un grand bouquet vert et blanc, les tiges montaient presque au niveau du mur.

III. Le premier octobre, par un temps de brouillard, maître Jean prit une pioche derrière la porte et descendit dans l'enclos. A la première touffe, il fit halte et donna son coup de pioche. Et quand il eut enlevé la motte et que nous vîmes ces grosses pommes de terre roses tomber autour, quand nous vîmes qu'au second, au troisième coup, il en sortait autant, et que cinq ou six pieds remplissaient la moitié d'un panier, alors nous nous regardâmes bien étonnés. Nous ne pouvions en croire nos yeux.

Tous les étés, lorsque je vois de ma fenêtre l'immense plaine se couvrir à perte de vue, jusqu'à la lisière des bois, de grosses troches vertes qui s'enflent, qui fleurissent, et changent en quelque sorte la poussière elle-même en nourriture pour les hommes, quand je vois en automne ces milliers de sacs, debout dans les champs, les enfants qui chantent et se réjouissent en les chargeant sur leurs charrettes ; quand je me représente le bonheur des paysans jusqu'au fond des plus misérables chaumières, en comparaison de notre épouvante à nous autres d'avant 1789, longtemps avant le mois de décembre, parce qu'on prévoyait déjà la famine ; quand je songe à la différence, je m'écrie en moi-même : « Oh ! maître Jean, pourquoi ne pouvez-vous pas revivre une heure pendant la récolte et vous asseoir à la tête d'un champ, pour reconnaître le bien que vous avez fait ! »

(D'après Erckmann-Chatrian.)

De ce morceau, nous tirerons un exercice d'élocution qui comprendra :

- 1^o Un compte rendu sommaire.
- 2^o Des réflexions ajoutées aux faits eux-mêmes. Ces réflexions peuvent porter sur les idées ou sur la langue de l'écrivain. Nous nous bornerons aux premières.

1^{re} SECTION

Maître Jean propose de planter des pommes de terre.

Maître Jean est un paysan intelligent et innovateur. Il réagit contre l'inertie

et la routine de ses combourgeois Leur raisonnement est celui de beaucoup de gens : « A-t-on jamais vu planter des pelures ! C'est contraire au bon sens ! » Ce qui peut se traduire ainsi : Puisqu'on n'a jamais vu faire une chose pareille, elle doit être ou impossible ou mauvaise. Remarquez que cette déclaration est la négation du progrès ; car celui-ci suppose toujours un changement dans les habitudes.

Maitre Jean est un homme convaincu de son bon droit ; malgré l'incrédulité de ses voisins, il donne suite à ses desseins : il plante des boutures de pommes de terre.

II^{me} SECTION

Les pommes de terre croissent et prospèrent. Ceci est une peinture simple et naïve, mais très vraisemblable ; quelques détails (lesquels ?) sont indiqués pour donner du relief au sujet principal, le champ de pommes de terre. Ce fragment est assez bon et assez court pour être appris par cœur.

III^{me} SECTION

Maitre Jean arrache ses pommes de terre.

Voilà les résultats du travail persévérant et réfléchi. La prospérité d'un pays, la suppression de la famine et l'amélioration du sort des pauvres dépendent de l'énergie et du dévouement d'un seul homme. C'est là un exemple de foi en l'avenir et de solidarité encourageant pour ceux qui poursuivent un idéal. Si le succès ne couronne pas immédiatement tous les efforts, il est impossible néanmoins qu'une bonne action reste sans effet.

U. B.

Les narcisses aux Avants.

(*Livre de lecture de MM. Dupraz et Bonjour, page 60.*)

Il existe aux environs de Vevey un vallon reculé, quoique bien connu dans la contrée. Une fissure de plus en plus profonde, creusée par un torrent, la Baie de Montreux, le partage dans sa longueur. La Dent de Jaman le domine de sa fière pyramide. Dans sa partie moyenne, à mille mètres d'altitude, et dans un pli gracieusement ondulé du versant qui regarde le sud, se cache le Pré d'Avant. Il est divisé en un grand nombre de parcelles, qui ont chacune leur grange. C'est tout un village de constructions de bois, habité surtout pendant l'époque de la fenaison.

Voici le mois de mai ! Que signifie cette neige sur les monts ?

Est-ce l'hiver ? Non, c'est le Pré d'Avant qui s'est vêtu de narcisses. Si l'on n'a jamais vu la floraison des narcisses sur une de nos montagnes, et spécialement sur celles qui dominent Montreux, il est bien difficile de s'en faire une juste idée. Ce sont d'immenses champs de fleurs, où toutes les corolles se touchent de beaucoup plus près que les épis dans les moissons les plus serrées, tellement qu'il faut compter par myriades celles qui n'ont pas de place au soleil, et qui s'ouvrent à l'ombre de leurs sœurs.

Le narcisse est une plante à bulbe. Chaque bulbe produit des bulbilles, qui croissent et multiplient à leur tour, en sorte que partout où il y en a une, il y en a bientôt des tribus. De toutes ces bulbes, jeunes et vieilles, naît une touffe de longues feuilles en lames, étroites, peu consistantes, d'un vert luisant, et du milieu desquelles s'élancent des hampes nombreuses. Les fleurs, quoique portées sur une tige svelte, ne regardent pas en haut ; elles se regardent mutuellement et se mirent les unes dans les autres. Elles sont fixées sur l'ovaire au moyen d'un tube allongé, étroit et verdâtre, à l'extrémité duquel elles s'épanouissent en six grands pétales, plus éclatants que la neige, et disposés comme les rayons d'une roue, dont le tube formerait l'essieu. Mais à cet éclat de jeunesse succède une vieillesse triste et soudaine. En quelques jours, le narcisse s'épuise et sa beauté se consume.

Ses feuilles flétries jonchent le sol ; la corolle se ride et se dessèche sur place ;

L'ovaire seul grandit démesurément jusqu'à ce que la tige fatiguée tombe écrasée sous le poids, et que toute la plante disparaisse dans l'herbe toujours plus haute.

EUGÈNE RAMBERT.

Les morceaux choisis de E. Rambert sont très propres à une étude méthodique et supportent sans crainte l'analyse. Celui que nous reproduisons ici en est un exemple.

Le *plan* est facile à découvrir. Le voici :

1. Le Pré d'Avant.
2. Floraison des narcisses.
3. Description de la plante.

Le premier alinéa mériterait d'être appris par cœur. Auparavant, on suivrait sur une bonne carte la description de Rambert; comme les cartes illustrées surabondent, il est aisé d'en montrer une de la région. Le Dictionnaire géographique de la Suisse (de MM. Knapp et Borel) donne une jolie vue des Avants; voir page 107).

Pour l'étude de la fleur, rien ne remplace la vue et l'observation directe; peut-être quelque jardin de la localité a-t-il un spécimen de narcisses à disposition. Il n'est pas d'exercice plus utile et plus intéressant que l'examen de l'objet accompagné ou suivi de la lecture d'un texte qui s'y rapporte.

Comme suite à la leçon de lecture, nous proposons donc de faire mémoriser le premier alinéa, dont les phrases sont simples et les idées concrètes. Les élèves devront relire à loisir le reste du chapitre.

Les fragments appris par cœur sont préférables à tout autre pour les *applications grammaticales*: règles de syntaxe, orthographe, analyse logique et grammaticale. Celui-ci conviendrait surtout pour l'étude du sujet du verbe; il offre des exemples de sujet impersonnel: *il existe*; sujet logique: *un vallon reculé*; sujet après le verbe: *se cache le Pré d'Avant*; sujet d'un verbe passif: *il est divisé*; sujet séparé du verbe par un autre terme: *une fissure...* le partage.

La troisième et dernière partie du chapitre est particulièrement propre à une *étude des qualificatifs*. Après les avoir séparés du texte, on peut les faire mettre aux quatre formes usuelles; on demandera aussi de séparer les qualificatifs dérivés de verbes des qualificatifs essentiels.

Je ne conseille pas de tirer de ce chapitre une *rédaction* ou un compte rendu écrit. Pour la partie apprise par cœur, ce serait une reproduction textuelle, exercice qui n'aurait de valeur que comme contrôle orthographique. La description du narcisses ne peut être abrégée ou modifiée sans dommage pour le fond et pour la forme. Ce qui serait alors préférable, c'est une énumération toute simple des caractères de la plante. Par exemple ainsi :

Le narcisses a une *racine* bulbeuse. Il se multiplie par les bulbes. Chaque *bulbe* produit une plante. Les *feuilles* sont longues, étroites, disposées en touffe. Les *fleurs* ont une longue tige. La *corolle* a un tube étroit et profond et une étoile blanche à six pétales. L'*ovaire* est très grand.

U. B.

DICTIONNAIRES

Degré supérieur.

Les Mayens de Sion.

I. A deux heures au-dessus de Sion, du côté sud, se trouvent les Mayens, habitations d'été qu'ont fait construire les personnes aisées de la ville et où elles vont toutes les années, en famille, respirer un air vivifiant.

Les Mayens tirent leur nom du mois de mai. Déjà en avril les neiges ont disparu de ces prairies; mais c'est mai qui leur donne leur parure... Telle est l'étymologie de ce mot, et le lieu qu'il sert à désigner répond dignement à ce qu'elle

présente de poétique. C'est un plateau mollement ondulé qu'enserrent au midi les escarpements de la montagne ; à l'est et à l'ouest, des bois et des ravins ; tandis qu'au nord, terminé par une esplanade, il s'ouvre sur la vallée du Rhône et, au delà, sur un splendide amphithéâtre, dont les gradins inférieurs sont des vignobles, des pâturages, des forêts, des rochers, tandis que les glaces des Alpes bernoises, tantôt nacrées ou argentines, tantôt étincelantes ou empourpées, en couronnent le pourtour supérieur.

II. Mille sentiers, les uns étroits et cernés par l'herbe luxuriante, les autres qui s'élargissent là où, sous la nuit des grands cèdres, le sol ne nourrit plus d'herbages, se coupent et s'entrecroisent dans ce pays sans chemins, et rien que les clochettes des troupeaux n'y trouble le silence des journées, comme rien que des groupes d'enfants qui jouent, rien que des couples de promeneurs qui s'entretiennent solitairement, ne s'y meut autour des bouquets d'arbres ou sous la douce verdure du pâturage.

(Communication de G. Reymann).

R. TOEPPFER.

Evolène.

Si Evolène n'a pas l'originalité amusante de certains villages de la vallée d'Hérens, il y a cependant beaucoup de couleur locale dans ses grandes maisons de mélèze rouge, dont les fenêtres se touchent presque, ses toits recouverts de fines lames de schistes plaquées de mousses dorées, et la grosse poutre saillante, appelée « sablière » sur laquelle sont peints, au milieu d'ornements et de fleurs, les initiales de J. M. J. (Jésus, Marie, Joseph), ainsi que le nom de la personne qui a fait bâtir la maison et celui du maître charpentier qui l'a construite.

Quelques-unes de ces maisons sont ornées de galeries suspendues qui rappellent l'Orient ; d'autres sont tout en pierre, la façade badigeonnée en rose et décorée, à la façon italienne, de guirlandes de fleurs, de vases symboliques versant le vin et le lait. Les vieilles constructions ont un escalier extérieur par lequel on monte au second et même au troisième étage. Jamais de jardin autour des maisons, comme dans le bas Valais et dans le reste de la Suisse. On ne cultive pas d'autres légumes que les choux et les fèves. On fait sécher celles-ci sur de grandes claies horizontales, très hautes, car le soleil arrive tard et se retire rapidement,

(Communication de M. G. Reymann).

V. TISSOT : *La Suisse inconnue.*

Degré intermédiaire.

Les insectes (suite).

Le célèbre naturaliste Linné a rangé dans l'ordre des névroptères tous les insectes dont les quatre ailes semblables sont parcourues par un réseau de nervures plus ou moins serré et dont la bouche, peu développée, est disposée pour la mastication. Ce groupe n'est pas si nombreux que les précédents. Il ne compte que quelques milliers d'espèces répandues sur le globe entier. Les principaux névroptères sont les termites mineurs ou fourmis blanches, les grandes libellules et les sanguinaires fourmilions. Les premiers vivent en troupes nombreuses, dans un nid commun, sous la conduite de rois et de reines chargés de perpétuer l'espèce. La communauté se compose en outre de soldats et d'ouvriers auxquels incombent tous les travaux de défense, de construction et de réparation du nid. Dans les pays chauds, les termites causent de grands dégâts ; ils rongent les vêtements, les provisions de bouche, les livres et jusqu'aux charpentes des maisons.

Les libellules.

Les libellules ou demoiselles sont de gros insectes qui vivent le long des ruisseaux, parmi les buissons, les juncs et les roseaux. Leur corps, qui peut atteindre huit à douze centimètres de long, a de beaux reflets métalliques bleus ou verts. Leur tête est grande, hémisphérique, et leur face porte deux gros yeux. Leur bouche est très fortement armée. En dépit de leur nom, ces insectes sont des

carnassiers insatiables qui happent au passage tout ce qui voltige à leur portée. On les voit souvent se précipiter comme des oiseaux de proie sur de pauvres mouches qu'ils dévorent tout en volant, cherchant en même temps de leurs yeux quelques nouvelles proies à saisir. — Les libellules infatigables voltigent de mai jusqu'à l'automne.

Le fourmilion commun.

Le fourmilion commun est d'un noir grisâtre, la tête et le thorax sont tachetés de jaune, les bords postérieurs des anneaux sont brun-clair et les pattes brun-jauâtre. Cet insecte se tient de préférence dans les talus sablonneux des forêts de sapins. La larve établit sa retraite au fond d'un entonnoir où elle se tapit, les pinces dressées et guettant sa proie. Elle capture des fourmis, des araignées et de petits insectes qu'un faux pas fait dégringoler au fond de son repaire. Elle saisit alors sa victime et la dévore sur-le-champ.

A. C.

RÉCITATION

Les faucheuses.

Les foins sont mûrs. Juin respandit. Il est venu
Le jour des fenaisons joyeuses !
Et voici que partout s'élève continu
Le chant sonore des faucheuses.
Les agiles couteaux coupent au ras du sol
La fleur où l'abeille butine,
Et les oiseaux surpris, soudain prennent leur vol
Devant la bruyante machine.
Sur son siège élevé trône le Paysan,
Devant qui s'inclinent les herbes,
Et je me plais à voir ce roi sans courtisan
Trainé par ses chevaux superbes.
Il s'avance joyeux sur l'odorant chemin
Qui fait le tour de son royaume,
Le sourire à la lèvre et les rênes en main,
Des foins buvant les frais aromes.
A ses pieds se déroule un merveilleux tapis,
Fait de corolles satinées,
De trèfles incarnats, de bleus myosotis
Et d'élégantes graminées....
Et tandis qu'il s'en va sous les cieux enflammés,
Dans la gloire des prés en fête,
Il rêve de fenils où les foins parfumés
S'amoncellent jusques au faite !
Il voit avec orgueil lentement défilier
Son troupeau de vaches pesantes,
Et des fleuves de lait écumeux ruisseler
Sans fin des mamelles trainantes.
Et les pétales blancs et jaunes, émergeant
De l'écrin vert qui les enchâsse,
Ce sont des pièces d'or et des pièces d'argent
Que fièvreusement il entasse...
Les foins sont mûrs, ô Paysan, tu peux rêver :
Voici les fenaisons joyeuses !
Et pour bercer ton rêve, écoute s'élever
Le chant sonore des faucheuses !

A. ROULIER.

ARITHMÉTIQUE

Livret de 4.

I. Compter les élèves d'une classe qui marche par groupes de 4 : 4, 8, 12, 16, 20, 24, 28, 32, 36, 40. Compter les élèves de 40 à 0, par groupes de 4 : 40, 36, etc., etc.

Indiquer de mémoire les nombres de 4 en 4 (multiples de 4) jusqu'à 40 ; puis les mêmes multiples de 40 à 0.

II. Un groupe compte 4 élèves.

Deux groupes comptent 8 élèves, etc.

Jusqu'à : Dix groupes comptent 40 élèves.

Mêmes exercices en prenant d'autres exemples concrets ; par exemple : les roues de char, les pieds de chaise, les fers à cheval, etc.

III. 1 fois 4 (sous-entendre des objets) = 4.

2 fois 4 (sous-entendre des objets) = 8, etc.

Jusqu'à : 10 fois 4 (sous-entendre des objets) = 40.

Inversément :

En 40 (sous-entendre des objets), il y a 10 fois 4.

En 36 » » » 9 fois 4, etc.

Combien font 2 fois 4 ? 4 fois 4 ? 8 fois 4 ? 5 fois 4 ? 10 fois 4 ? 3 fois 4 ? 6 fois 4 ? 9 fois 4 ? 7 fois 4 ?

Combien y a-t-il de fois 4 dans 20 ? 40 ? 28 ? 36 ? 16 ? 24 ? 32 ? 12 ?

IV. Combien y a-t-il de fois 4 dans 10 fois 2 ? 4 fois 3 ? 8 fois 3 ? 8 fois 5 ?

EXERCICES ÉCRITS.

1. Ecrire de mémoire les livrets de 2, 3, 4, 5.

2.	4 × 2 + .. = 10.	7 = 1 fois 4 +
	4 × 3 + .. = 15.	9 = 2 » 4 +
	4 × 4 + .. = 18.	13 = 3 » 4 +
	4 × 5 + .. = 23.	16 = 4 » 4 +
	4 × 6 + .. = 25.	21 = 5 » 4 +
	4 × 7 + .. = 30.	29 = 7 » 4 +
	4 × 8 + .. = 35.	33 = 8 » 4 +
	4 × 9 + .. = 37.	38 = 9 » 4 +
	4 × 10 + .. = 42.	41 = 10 » 4 +
	3 fois 4 — .. = 10.	5 × 4 + 4 × 3 =
	6 » 4 — .. = 20.	4 × 8 + 2 × 9 =
	9 » 4 — .. = 35.	3 × 6 + 4 × 4 =
	4 » 4 — .. = 15.	5 × 5 + 3 × 9 =
	10 » 4 — .. = 37.	4 × 7 + 3 × 8 =
	7 » 4 — .. = 25.	4 × 6 + 3 × 7 =
	8 » 4 — .. = 30.	4 × 2 + 4 × 9 =
	5 » 4 — .. = 18.	3 × 5 + 4 × 4 =

PROBLÈMES.

1. Quel est le prix de 7 chemises à 4 f. pièce ?
2. Combien faut-il payer pour 6 journées de travail à 4 f. par jour ?
3. Mon frère a acheté 5 volumes à 4 f. chacun. Que doit-il ?
4. Un nid de merle renferme 4 œufs. Combien y a-t-il d'œufs dans 10 nids ?
5. Une feuille de cahier a 4 pages. Combien faut-il de feuilles pour faire un cahier de 32 pages ? Combien 10 feuilles donnent-elles de pages ?
6. Mon oncle a 3 chevaux à ferrer. Combien le maréchal posera-t-il de fers ?

U. B.